

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Maire,

76280 SAINT JOUIN BRUNEVAL

84, 100, 123

Saint Jouin Bruneval, vendredi 7 mars 2014

OBJET : appel d'offres pour la construction de 40 à 50 logements et la réalisation d'équipements publics

Monsieur le Maire,

Le 29 décembre 2013, vous avez fait paraître un appel d'offres pour la construction de 40 à 50 logements et la réalisation d'équipements publics sur notre commune dans le secteur dit *des Courlis*.

La date de réponse fixée au 20 février 2014, soit un mois avant l'échéance de votre mandat vous permet d'**engager la commune** pour une période mentionnée de 10 ans avec des **risques financiers importants**. Le concessionnaire que vous choisirez aura, de plus, la possibilité de procéder à l'**expropriation des propriétaires** non vendeurs en application de l'article L 300-4 du code de l'urbanisme que vous citez dans l'appel d'offres.

Aussi, la liste « Choisissons notre avenir », vous demande de **ne prendre aucun nouvel engagement sur le devenir urbanistique et financier de la commune avant la décision des électeurs saint jounais le 23 mars prochain**.

En effet, si les électeurs le décident ainsi, notre liste « Choisissons notre avenir » entend pratiquer une urbanisation progressive, en fonction de la capacité des équipements existants. Cette urbanisation progressive permettrait d'intégrer les nouveaux habitants, dans le respect de la propriété privée. Notre liste entend également résorber dans la mesure du possible l'endettement communal et, de ce fait, ne pas infliger une nouvelle hausse des taux d'imposition que vous avez augmentés lors de votre mandat.

Toute décision hâtive serait, sans aucun doute, préjudiciable à la commune.

Dans un esprit démocratique, au nom de mes colistiers, et devant les Saint Jouinains, je vous demande expressément, Monsieur le Maire, pendant la période électorale, **d'attendre le vote des électeurs à qui il appartient de décider de l'avenir de leur village**.

Patrice DELAMARE,
au nom de la liste « Choisissons notre avenir »

